

TOUS COUPABLES ! (SAUF LES VRAIS RESPONSABLES...)

La présentation au Comité d'entreprise d'éléments économiques « *Horizon 2013* » permettant à **la Direction** de présenter le « *Plan de départs volontaires* » comme un « *plan de sauvegarde de l'emploi* » pour en défiscaliser les aides **est pour le moins provocatrice.**

Un document édifiant a été remis aux élus du Comité d'Entreprise.
Que doit-on attendre pour les années 2010-2013 à venir ?

- + 65 MILLIONS D'EUROS DE PNB
- + 13 points de coefficient d'exploitation
- + 42 000 € PNB/ETP
- 22 MILLIONS DE FRAIS DE GESTION

En effet, ce document, qui servira aussi à la justification dans les prochaines semaines du Plan d'Orientation Stratégique (déclinaison du Plan d'orientation de BPCE), dresse un portrait de notre entreprise peu enviable :

- Des résultats en baisse
- Une activité commerciale pas assez rentable (ce fameux benchmark, pas assez de production et des effectifs trop importants)
- La banalisation du livret A
- L'arrivée de nouveaux intervenants sur le marché....

Bref en quelques mois, **depuis le départ de M. LEMAIRE** pour de hautes fonctions, **notre entreprise, qui était présentée comme solide, serait à l'agonie !**

C'est bien sûr la faute à pas de chance, mais surtout **les « coupables » seraient ces salariés trop nombreux et pas assez productifs (d'où la « nécessaire » suppression de 250 postes)...**

Alors ceux qui vont rester devront travailler encore plus avec des objectifs de plus en plus démesurés et des conditions de travail détériorées.

Bien entendu, les rapporteurs du Directoire, **Serge DERICK** chargé du pôle Ressources et **Jacques DEREGNAUCOURT** chargé du pôle Finances, deux oiseaux de l'année, feignent de n'être au courant de rien.

Bien avant la banalisation légale du Livret A, **les Directoires successifs de la CEPAC ont donné des objectifs de déstockage du livret A au profit de**

produits hors bilan (BEE, FCP...).

Les rapports de l'Expert-comptable auprès du Comité d'Entreprise, les **dénonçaient comme moins rentables** pour la Caisse :

C'était un transfert massif de marges vers le Groupe, on a vu ce qu'ils en ont fait !

Qui plus est, ces choix de transfert d'épargne ne se sont pas toujours révélés bénéficiaires pour les clients (et l'on s'étonne qu'ils nous quittent...)

Nos *deux Apôtres* oublient aussi de parler des effets des opérations de **croissance externes non maîtrisées** voire contre nature, que l'ensemble des représentants des salariés avaient dénoncées lors de leur réalisation et dont la **plus marquante est NATIXIS...**

On ne parle pas non plus des fonds propres que la CEPAC a été obligée d'apporter au capital de la CNCE de l'époque (aujourd'hui *BPCE* ou *Ecureuil Participation*) et qui **contrairement aux promesses des membres du Directoire**, ne rapportent plus de dividendes...

On oubliera vite également, ces investissements locaux pas toujours très judicieux. Quid du siège administratif et de l'impact de son dépassement budgétaire ! Quid de *telle agence refaite deux fois en 5 ans pour finalement la fermer* ! La Chaîne Milhaud, **LCM, qui nous coûte deux ans de part variable**, 7 millions d'Euros !

Et que dire des travaux au quatrième étage : on a refait la terrasse, manque de bol (une fois de plus), la luxueuse balustrade en fer forgé est ouverte, par grand vent, nos dirigeants pourraient s'envoler... 700 000 € dit-on...

On ne nous parlera pas non plus enfin des clients qui nous ont quittés parce que **faute d'effectifs suffisants en agence** : ils n'ont pas pu obtenir le rendez-vous qui leur aurait permis de nous interroger pour leur projet immobilier ou parce que leur **agence est fermée plusieurs séances par mois faute de personnel....**

Bref un Directoire irresponsable qui n'assume ni les décisions de ses prédécesseurs ni celles de la CNCE qui les a nommés. Seuls sont coupables ceux qui « doivent » portent la faute, ceux qu'on peut couper : les Salariés. On va baisser la masse salariale et tailler dans les effectifs....

Les membres du Directoire n'auront certainement pas la créativité pour appliquer à leur rémunération le pourcentage de baisse qu'ils envisagent pour la masse salariale...

Mais c'est vrai, n'oublions pas que contrairement aux Salariés, ils ne sont responsables de rien !!!!

Eux seuls, à leur départ, ont droit à un copieux chèque leur permettant, chanceux, d'envisager l'avenir avec confiance...

Tout le contraire du **Plan de Départ Volontaire** soumis:
INDIGNE, INDECENT, INDIGENT

Contactez votre **DSC HENRI FRAISSE** : **CFDT CEPACRGM – 82 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE**
: 0491549809 – Télécopie : 0491544342



– Mail : cfdtbanques13@wanadoo.fr – Site Internet : www.cfdt-banques.fr
www.cfdt-ecureuil.com

Contactez votre DSC HENRI FRAISSE : *CFDT* CEPACRGM – 82 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE
: 0491549809 – Télécopie : 0491544342



– Mail : cfdtbanques13@wanadoo.fr – Site Internet : www.cfdt-banques.fr
www.cfdt-ecureuil.com